



Fin du Nucléaire, ASBL
www.findunucleaire.be
info@findunucleaire.be

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 mars 2022

Présents : Frédéric Blondiau, Julien Galland, Michel Giacomelli, Christine Gonda, Philippe Looze, Georges Neyrinck, Christine Tribolet et Marie-Laure Vrancken ainsi que, par procuration, Yves Dutron, Yves Lebrun, Anne Mathurin, Pascale Rivage et Maurice Zieleniec.

Absent : Patrick Dessart

Excusés : Stéphanie Dhaenens, Ezio Gandin, Bernadette Lemin, Bruno Petit et Vincent Wattelet.

Note : Ce document ne reprend pas les informations déjà envoyées pour la préparation de l'assemblée.

1. Accueil par le président et approbation du PV de l'AG 2021

La réunion commence à 17 h 45 par un bref mot de bienvenue de la part du président qui remercie toutes les personnes présentes et l'équipe qui l'a accompagné tout au long de cette première année : leur travail a été remarquable.

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Admission, démission. exclusions, réputés démissionnaires, décès...

Hommage est rendu à Paul Lannoye, membre fondateur de notre association. Pionnier de l'écologie politique en Belgique ainsi que de la prise de conscience des dangers du

nucléaire, bien avant Tchernobyl, il porta la voie de l'écologie jusqu'au Parlement Européen.

Georges émet le souhait de devenir un membre plus actif : il est admis au sein de l'association. Il participera aux CC dans la mesure de sa disponibilité, même si la date du jeudi ne lui est pas particulièrement favorable.

Un membre du conseil d'administration qui a rencontré des difficultés d'adaptation et qui ne s'est plus manifesté depuis 9 mois... Patrick Dessart est donc désormais réputé démissionnaire, par les membres présents.

3. Modifications des statuts.

La lecture des nouveaux statuts est faite, avec projection sur grand écran : quelques dernières améliorations sont apportées au texte, pour éclaircir certains points nouveaux.

Le quorum n'étant pas atteint, comme la loi le prévoit, il est décidé de convoquer les membres de l'association à une assemblée générale extraordinaire : la date de celle-ci est fixée au 21 avril, le lieu est inchangé.

4. Présentation des comptes 2021.

La présentation des comptes par la trésorière ne soulève pas de questions particulières.

5. Approbation des comptes.

Les recettes s'élèvent à 325,65 euros, les dépenses s'élèvent à 325,65 euros. Ces montants sont à l'équilibre.

Le solde du compte, au 30-12-2021, s'élève à 10 026, 43 euros.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Présentation du budget 2022.

Le budget présenté pour l'année 2022 est basé sur ce qui a été réalisé en 2021.

Il est cependant décidé de réduire la partie consacrée aux activités et manifestations, celles-ci ayant rencontré un succès mitigé, et de consacrer, le cas échéant, une partie des liquidités de l'association à des actions en justice.

7. Approbation du budget.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

8. Rapports d'activité 2021.

Malgré les circonstances, les activités en 2021 ont été relativement nombreuses... un diaporama est présenté à l'assemblée, sur grand écran.

L'assemblée fait le constat d'un manque de visibilité de la part de Fin du Nucléaire... malgré le nombre important de membres qu'elle comporte, alors que, paradoxalement, une autre association avec un seul membre parvient régulièrement à faire parler d'elle dans les médias traditionnels.

Il est envisagé d'augmenter la présence sur les réseaux sociaux... mais les experts dans ce domaine font défaut.

9. Décharges aux administrateurs.

La décharge aux administrateurs est votée à l'unanimité.

10. Divers et échanges.

Il est suggéré d'utiliser une évolution du logo actuel dans les communications... qui rend compte de la mutation en cours (l'abandon du nucléaire pour des énergies plus respectueuses de notre environnement).

La réunion se termine, comme annoncé, avec quelques grignotages de quiches maison, accompagnés de vins bio.

Merci encore à tous ceux qui ont rendu cela possible.